

Province de Québec
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 7^e jour de janvier 2013, à 20h00 heures, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault
Messieurs André Blanchet, Michel Bisson et Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Michel Samson

Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière, est aussi présente

M. le conseiller Alain Campbell est absent

M. le conseiller André Blanchet quitte son siège à 21h00

Moment de réflexion.

ORDRE DU JOUR :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption des procès-verbaux des 10 et 17 décembre 2012
- 03.- Rapport du maire
- 04.- Rapport des conseillers, voirie, environnement, loisirs, dépouillement arbre de Noël,
- 05.- Ouverture du poste de secrétaire-trésorier(ère), dg
- 06.- Période de questions
- 07.- Entériner la décision de M. le maire d'avoir engagé André Pilon jr pour la réalisation du dossier «Toit sur la patinoire».
- 08.- Inscription des véhicules lourds, 132.00 \$
- 09.- Renouvellement de l'abonnement au Journal Le Droit, 252.23 \$
- 10.- Association des directeurs municipaux, cautionnement et assurances, 1 317.31 \$
- 11.- P.G. contrat d'entretien, 1 851.10 \$
- 12.- Autorisation de faire parvenir à Daniel Charlebois, c.a., la copie du budget pour vérification et envoi au Ministère
- 13.- Renouvellement à Presse-Commerce, revues, 208.10 \$
- 14.- Renouvellement de l'abonnement à «Les Affaires» 38.00 \$ et à «Qc Municipal» 183.96 \$

- 15.- Renouvellement à la F.Q.M., 756.79 \$
- 16.- Mandater Daniel Charlebois c.a., pour effectuer la reddition des comptes du dossier «Toit sur la patinoire»
- 17.- Suivi des appels d'offres pour les 2 camions incendie
- 18.- Correction à apporter à la résolution numéro 12-11-166
- 19.- Adhésion à la COMBEQ, J.P. Provost, 368.00 \$

13-01-001

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

Adopté à l'unanimité

13-01-002

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

les procès-verbaux des séances des 10 et 17 décembre 2012 soient et sont adoptés

Adopté à l'unanimité

13-01-003

Gloriette, municipalité d'Amherst.

Attendu que la municipalité d'Amherst est dotée depuis fort longtemps d'une des meilleures sources publiques d'eau au Québec;

Attendu que cette source exceptionnelle dessert non seulement les gens de la municipalité mais tous les citoyens qui veulent bien s'y présenter;

Attendu que cette source était fermée depuis plus d'un an pour des raisons que nous préférons ne pas commenter;

Attendu que le maire et le conseil de la municipalité d'Amherst ont choisi de prendre les mesures permettant de rouvrir cette source;

Attendu que cette source fournissant une eau d'une grande qualité est maintenant rouverte depuis le mois de décembre 2012, grâce à un investissement significatif consenti par la municipalité;

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

1. Le Conseil de St-Émile-de-Suffolk note la sagesse et la détermination des collègues d'Amherst d'avoir su préserver cette richesse régionale;
2. Le Conseil félicite le Conseil d'Amherst de son geste courageux et généreux à l'égard des très nombreux usagers de cette source;
3. Le Conseil remercie la municipalité d'Amherst d'avoir préservé l'accessibilité publique de cette source.
4. Le Conseil encourage les municipalités dotées de sources d'eau à s'inspirer et prendre exemple sur le travail et l'engagement des élus d'Amherst pour la préservation et l'accessibilité de pareils biens publics aux usagers de leurs régions.
5. Le Conseil porte cette résolution à l'attention du Conseil des maires de la MRC de Papineau.

Adopté à l'unanimité

Madame Gisèle Ethier donne sa démission comme secrétaire-trésorière, directrice-générale de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk.

13-01-004

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE

le conseil autorise les travaux de rénovation prévus au budget dans l'édifice municipal, travaux qui consistent à aménager un espace de rangement

Adopté à l'unanimité

13-01-005

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

Mme Louise Boudreault participe à une rencontre le 15 janvier 2013 à Plaisance concernant les bassins versants. Les dépenses inhérentes à ce déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives

Adopté à l'unanimité

13-01-006

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la municipalité achète 6 ordinateurs qui seront installés dans le local du Café Internet

Adopté à l'unanimité

13-01-007

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le salaire de M. Jean-Luc Gravel, directeur du service incendie, soit augmenté de 2,5% rétroactif au 1^{er} janvier 2013. Cette augmentation est conditionnelle à l'acceptation par la municipalité de Lac-des-Plages selon l'entente établie

Adopté à l'unanimité

13-01-008

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil entérine la décision du maire d'avoir engagé M. André Pilon jr, ing, concernant la subvention de 100 000.00 \$ accordée à la municipalité pour le projet «Toit sur la patinoire». Cet engagement consistait à faire les plans et devis, la surveillance des travaux, remplir les documents nécessaires et les faire parvenir au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour demande de paiement

Adopté à l'unanimité

13-01-009

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité inscrit ses camions lourds au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds au coût de 132.00 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-010

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

la municipalité renouvelle son abonnement au Journal le Droit au coût de 252.23 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-011

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la municipalité paie l'adhésion, la cotisation et les assurances de la directrice générale et de l'adjointe à l'Association des Directeurs municipaux du Québec au coût de 1 317.31 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-012

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la municipalité renouvelle son contrat d'entretien avec PG pour un montant de 1 851.10 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-013

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil autorise Mme Gisèle Ethier à faire parvenir à Charlebois et Gratton, CPA Inc.,
une copie du budget pour faire le dépôt au MAMROT selon le formulaire prescrit

Adopté à l'unanimité

13-01-014

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil mandate Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour effectuer l'audit du dossier «Toit
sur la patinoire» projet provenant du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adopté à l'unanimité

13-01-015

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil mandate Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour effectuer l'audit du rapport de
Recyc Québec

Adopté à l'unanimité

13-01-016

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil mandate Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour préparer l'audit du rapport
financier 2012

Adopté à l'unanimité

13-01-017

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité renouvelle son abonnement à Presse-Commerce au coût de 208.10 \$, Qc
Municipal au coût de 183.96 \$ et à Les Affaires au coût de 38.00 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-018

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité renouvelle son abonnement à la Fédération Québécoise des Municipalités
au coût de 756.79 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-019

ATTENDU que la municipalité a reçu 4 soumissions pour l'appel d'offres des 2 camions à
incendie;

ATTENDU que le conseil a refusé les 4 soumissions, les offres étant trop basses;

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la secrétaire mette en vente les 2 camions incendie par avis public;

QUE :

les soumissions reçues seront ouvertes le 1^{er} février 2013 à 14h00

Adopté à l'unanimité

13-01-020

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la correction suivante soit apportée au nom de la Compagnie (2e soumissionnaire) à la
résolution numéro 12-11-166; ****

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour des travaux sur le
réseau d'égout pluvial;

ATTENDU que la municipalité a reçu 4 soumissions dont :

David Riddell : 378 625.52 \$

Exc. R.B. Gauthier : 254 222.80 \$,
CORRECTION : (RB Gauthier) 9088-9569 Québec Inc.)
MBN : 410 947.13 \$
Constructions Soldi: 341 241.21 \$

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la municipalité accepte la soumission de R.B. Gauthier;
CORRECTION (RB Gauthier) 9088-9569 Québec Inc.)

QUE :

suite à l'acceptation de cette soumission et après entente avec M. Benoit Gauthier,
les travaux soient reportés au printemps 2013 et ce au même coût;

QU'UN :

contrat soit signé avec l'entrepreneur afin de confirmer l'engagement des deux
parties et le respect des coût des travaux

Adopté à l'unanimité

13-01-21

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

la municipalité renouvelle l'adhésion à la COMBEQ de M. Jean-Pierre Provost au
coût de 368.00 \$

Adopté à l'unanimité

13-01-022

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

compte numéro 829 à chèque numéro 897

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes de janvier 2013

Gisèle Ethier, secrétaire-trésorière

13-01-023

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

maire

secrétaire-trésorière